

*États financiers consolidés de*

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**

*31 mars 2012*

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de L'Hôpital d'Ottawa ("l'Hôpital"), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2012 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

### *Responsabilité de l'auditeur (suite)*

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital au 31 mars 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### *Autre point*

Les états financiers consolidés au 31 mars 2011 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par un autre cabinet d'auditeurs qui ont émis un rapport daté du 22 juin 2011 avec une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

*Deloitte & Touche s.r.l.*

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 6 juin 2012

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**États financiers consolidés**  
**31 mars 2012**

---

	<u>PAGE</u>
Bilan consolidé	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution des soldes des fonds	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 26

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Bilan consolidé

au 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Placements à court terme	1 010 \$	1 255 \$
Débiteurs (note 3)	56 315	60 847
Stocks	12 437	12 114
Frais payés d'avance	5 627	6 115
	<b>75 389</b>	<b>80 331</b>
<b>SUBVENTIONS À RECEVOIR POUR</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	24 765	28 129
<b>PLACEMENTS DÉTENUS POUR ACQUISITIONS</b>		
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	74 335	71 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	642 877	622 497
FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE (note 9)	32 749	33 472
	<b>850 115 \$</b>	<b>835 854 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Endettement bancaire (note 5)	11 919 \$	43 818 \$
Créditeurs et charges à payer	255 633	232 297
Montant dû à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa (note 14)	4 565	4 212
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	1 520	1 408
Tranche des obligations en vertu de contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an (note 8)	53	112
	<b>273 690</b>	<b>281 847</b>
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 6)	34 139	26 318
DETTE À LONG TERME (note 7)	8 825	9 060
OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 8)	-	53
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	440 976	430 454
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE (note 9)	32 749	33 472
	<b>790 379</b>	<b>781 204</b>
<b>ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (note 16)</b>		
<b>ACTIF NET (INSUFFISANCE)</b>		
Investi en immobilisations corporelles (note 11)	230 129	214 256
Non affecté (insuffisance)	(170 393)	(159 606)
	<b>59 736</b>	<b>54 650</b>
	<b>850 115 \$</b>	<b>835 854 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL



président du Conseil



président-directeur général

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**État consolidé des résultats**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus		
Soins aux patients :		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	975 854 \$	927 111 \$
Autres	139 368	148 060
Sommes recouvrées et autres	51 155	52 561
Autres sources de financement	12 487	13 765
Services commercialisés	8 300	8 311
Placement	441	289
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 9)	7 094	7 137
	<b>1 194 699</b>	<b>1 157 234</b>
Dépenses		
Salaires et traitements	606 694	586 517
Avantages sociaux	155 806	144 242
Fournitures et autres	151 876	155 351
Fournitures médicales et chirurgicales	95 071	88 324
Rémunérations du personnel médical	87 198	80 006
Médicaments	58 910	60 598
Intérêts	629	751
Amortissement de l'équipement	36 378	33 321
	<b>1 192 562</b>	<b>1 149 110</b>
Excédent des revenus sur les dépenses avant les éléments mentionnés ci-dessous	2 137	8 124
Revenus de stationnement	16 650	15 247
Dépenses de stationnement	(4 330)	(4 265)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 9)	15 455	14 170
Amortissement des bâtiments et améliorations des terrains	(24 826)	(22 166)
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>5 086 \$</b>	<b>11 110 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## État consolidé de l'évolution des soldes des fonds

de l'exercice clos le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

---

	Investi en immobilisations <u>corporelles</u> (note 11)	<u>Non affecté</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
SOLDE AU DÉBUT	214 256 \$	(159 606) \$	54 650 \$	43 540 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	5 086	5 086	11 110
Variation nette des sommes investies en immobilisations corporelles (note 11)	15 873	(15 873)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>230 129 \$</b>	<b>(170 393) \$</b>	<b>59 736 \$</b>	<b>54 650 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**État consolidé des flux de trésorerie**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	<b>5 086 \$</b>	11 110 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>61 204</b>	55 487
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(22 549)</b>	(21 307)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	25
Diminution des prestations acquises des Services de santé Royal Ottawa	-	325
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 6)	<b>7 821</b>	3 691
	<b>51 562</b>	49 331
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 15)	<b>28 278</b>	11 807
	<b>79 840</b>	61 138
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles	<b>33 071</b>	57 526
Remboursement de la dette à long terme	<b>(1 408)</b>	(1 389)
Montant financé par la dette à long terme	<b>1 285</b>	-
Remboursement des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	<b>(112)</b>	(329)
Augmentation (diminution) des apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie	<b>(723)</b>	7 928
Augmentation du dû à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa	<b>353</b>	556
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	10
	<b>32 466</b>	64 302
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(81 584)</b>	(106 725)
Diminution nette (augmentation) des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	<b>3 364</b>	(10 375)
Diminution nette (augmentation) des fonds détenus en fiducie	<b>723</b>	(7 928)
Diminution nette (augmentation) des placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(2 910)</b>	3 541
	<b>(80 407)</b>	(121 487)
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>31 899</b>	3 953
<b>ENDETTEMENT BANCAIRE AU DÉBUT</b>	<b>(43 818)</b>	(47 771)
<b>ENDETTEMENT BANCAIRE À LA FIN</b>	<b>(11 919) \$</b>	(43 818) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.



# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Hôpital d'Ottawa ("l'Hôpital") est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration de services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

#### *Modifications comptables futures*

En décembre 2010, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a modifié le référentiel comptable que les organismes sans but lucratif ("OSBL") sont tenus d'adopter. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les OSBL devront choisir entre : a) le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA") pour le secteur public incluant les chapitres SP 4200 à SP 4270 ou b) le Manuel de l'ICCA pour le secteur public excluant les chapitres SP 4200 à SP 4270. Une adoption anticipée de ces nouvelles normes est permise. L'Hôpital prévoit d'utiliser les nouvelles normes comptables pour OSBL incluant les chapitres SP 4200 à SP 4270 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012. L'Hôpital fait actuellement l'analyse de l'impact de la transition vers ces nouvelles normes sur les états financiers.

#### *Base de présentation*

Ces états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital. L'Hôpital consolide les activités financières des entités contrôlées qui fournissent des services cliniques.

Ces états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa offre des soins cardiovasculaires aux patients de l'Hôpital d'Ottawa. L'entente de fonctionnement entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa stipule que le soutien clinique et administratif est fourni à la juste valeur marchande et que les locaux utilisés sont fournis à titre gratuit par l'Hôpital. Constitué sous le régime des lois de l'Ontario, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Base de présentation (suite)*

Ces états financiers consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, une entité contrôlée, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. et l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario. L'information financière condensée de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 14.

#### *Constatation des revenus*

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Constatation des revenus (suite)*

Les revenus provenant du régime d'assurance-maladie provincial et des services commercialisés sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

#### *Apports reçus sous forme de services*

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### *Stocks*

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du premier entré, premier sorti et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

#### *Classement des instruments financiers*

Tous les instruments financiers présentés au bilan de l'Hôpital sont classés de la manière suivante :

Placements à court terme	Détenus à des fins de transactions
Débiteurs	Prêts et créances
Placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	Détenus à des fins de transactions
Fonds détenus en fiducie	Détenus à des fins de transactions
Endettement bancaire	Détenus à des fins de transactions
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Montant dû à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

#### Détenus à des fins de transactions

Ces actifs financiers sont des actifs financiers généralement obtenus dans un but de revente avant leur date d'échéance ou désignés comme détenus à des fins de transactions. Ils sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Classement des instruments financiers (suite)*

##### Prêts et créances et autres passifs

Les prêts et créances et autres passifs sont des actifs et des passifs financiers qui ont été désignés comme prêts et créances et autres passifs. Les prêts et créances et autres passifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Placements à court terme et placements*

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placement sont enregistrés contre les revenus de placements. Les ventes et les acquisitions sont comptabilisées à la date de règlement.

La juste valeur est déterminée aux cours du marché. La juste valeur est basée sur les conditions du marché à un moment donné et n'est pas représentative de la juste valeur future.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital à offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

Améliorations des terrains	3 - 25 ans
Bâtiments	10 - 50 ans
Matériel de service d'immeubles	5 - 25 ans
Matériel principal	3 - 20 ans

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Apports reportés afférents aux fonds de fiducie*

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des dépenses.

#### *Régimes d'avantages sociaux*

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de départ à la retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont amortis sur une base linéaire sur la durée moyenne des années de service restantes des employés actifs à la date de la modification. L'excédent du montant net des gains ou pertes actuariels dépassant 10 % du montant des obligations au titre des prestations constituées est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. Les principales estimations requises comprennent la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles, les hypothèses qui sous-tendent le calcul du passif lié aux avantages sociaux futurs, le montant des charges à payer et la provision pour créances douteuses.

**3. DÉBITEURS ET SUBVENTIONS À RECEVOIR POUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Débiteurs

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Sommes à recevoir des patients	35 535 \$	36 450 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	10 266	11 047
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 14)	1 851	1 884
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14)	1 119	13
Autres	<u>11 604</u>	<u>15 556</u>
	<b>60 375</b>	64 950
Moins la provision pour créances douteuses	<u>4 060</u>	<u>4 103</u>
	<b><u>56 315 \$</u></b>	<b><u>60 847 \$</u></b>

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

**3. DÉBITEURS ET SUBVENTIONS À RECEVOIR POUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions d'immobilisations ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 14)	6 261 \$	9 015 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14)	7 834	7 834
Université d'Ottawa	477	2 112
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	-	8 035
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 14)	9 873	-
Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario	143	1 164
Autres	177	(31)
	<u>24 765 \$</u>	<u>28 129 \$</u>

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2012</u>			<u>2011</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	1 618 \$	-	1 618 \$	1 618 \$
Améliorations des terrains	5 336	5 206	130	183
Bâtiments	708 643	233 430	475 213	424 437
Matériel de service d'immeubles	116 405	74 650	41 755	29 527
Matériel principal	608 631	503 423	105 208	93 681
Immobilisations en cours	18 953	-	18 953	73 051
	<u>1 459 586 \$</u>	<u>816 709 \$</u>	<u>642 877 \$</u>	<u>622 497 \$</u>

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mars 2011 se chiffraient respectivement à 1 378 746 \$ et 756 249 \$.

#### 5. ENDETTEMENT BANCAIRE

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2012 (nul \$ en 2011). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel. L'Hôpital a aussi un découvert bancaire de 11 919 \$ (43 818 \$ en 2011) qui a été emprunté contre les placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles.

#### 6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance pour les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée le 1<sup>er</sup> avril 2009 et extrapolée au 31 mars 2012.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Obligation au titre des prestations constituées	<b>82 457 \$</b>	42 532 \$
Coût non amorti des services passés	<b>(23 905)</b>	(1 588)
Pertes actuarielles non amorties	<b>(24 413)</b>	(14 626)
Passif des avantages sociaux des employés	<b>34 139 \$</b>	<b>26 318 \$</b>

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.



**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors du calcul de l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	<b>5,00 %</b>	5,00 %
Augmentation du coût des soins dentaires	<b>6,00 %</b>	6,00 %
Hausse du coût des soins prolongés, diminuant de 0,5 % par an pour atteindre ultimement un taux de 5,0 % par la suite	<b>7,50 %</b>	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	<b>15 ans</b>	15 ans

Inclus dans l'état des résultats est un montant de 7 821 \$ (3 691 \$ en 2011) au titre des avantages sociaux futurs. Ce montant comprend les éléments suivants :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Charge supplémentaire au titre des avantages sociaux	<b>8 477 \$</b>	4 350 \$
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	<b>(656)</b>	(659)
	<b><u>7 821 \$</u></b>	<u>3 691 \$</u>

**Analyse de sensibilité relative aux soins de santé**

La variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé influe de façon importante sur les montants déclarés pour les régimes d'assurance maladie et soins dentaires. Une variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé et des soins dentaires entraînerait les effets indiqués ci-dessous en 2012 :

	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>
Coût net des prestations	<b>922 \$</b>	758 \$
Obligation au titre des prestations constituées	<b>9 009</b>	7 702

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**7. DETTE À LONG TERME**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 5,45 %, remboursable par versements mensuels de 44 \$, échéant en avril 2021	<b>4 356 \$</b>	4 889 \$
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 27 \$, échéant en avril 2015	<b>1 000</b>	1 325
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 36 \$, échéant en décembre 2019	<b>3 333</b>	3 767
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 10 \$ échéant en mars 2015	<b>371</b>	487
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 3,70 %, remboursable par versements mensuels de 13 \$ échéant en mars 2022	<b>1 285</b>	-
Total des prêts	<b>10 345</b>	10 468
Moins la tranche échéant à moins d'un an	<b>1 520</b>	1 408
	<b>8 825 \$</b>	9 060 \$

Les prêts sont garantis en vertu d'un contrat de cession générale.

Les futurs remboursements de principal se présentent comme suit :

<b>2014</b>	<b>1 520 \$</b>
<b>2015</b>	<b>1 536</b>
<b>2016</b>	<b>1 113</b>
<b>2017</b>	<b>1 092</b>
<b>2018 et par la suite</b>	<b>3 564</b>
	<b>8 825 \$</b>

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 7. DETTE À LONG TERME (suite)

En plus des emprunts à rembourser susmentionnés, les facilités de crédit suivantes existent :

Autorisation de découvert de 500 \$ obtenue auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse afin de répondre aux besoins de financement courants. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité qui constitue une charge de premier rang sur l'ensemble des débiteurs, des stocks et des équipements autres que les biens loués. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est nul \$ au 31 mars 2012 (nul \$ en 2011).

Emprunt à terme de 1 500 \$ afin de réapprovisionner le fonds de roulement utilisé pour les améliorations des appareils de circulation d'air dans les salles opératoires. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité, enregistré en deuxième rang après celui de la Banque de la Nouvelle-Écosse et assorti de premiers droits sur les immobilisations faisant l'objet du financement ainsi qu'une délégation d'assurance incendie. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est nul \$ au 31 mars 2012 (nul \$ en 2011).

Emprunt à terme de 1 000 \$ afin de réapprovisionner le fonds de roulement utilisé pour les améliorations des appareils de circulation d'air dans les salles opératoires. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité, enregistré en deuxième rang après celui de la Banque de la Nouvelle-Écosse et assorti de premiers droits sur les immobilisations faisant l'objet du financement ainsi qu'une délégation d'assurance incendie. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est nul \$ au 31 mars 2012 (nul \$ en 2011).

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

L'Hôpital est lié par des contrats de location-acquisition d'équipement diagnostique :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Obligation, 5,95 %, découlant d'un contrat de location-acquisition, remboursable par versements mensuels de 19 \$, échéant en juin 2011	- \$	57 \$
Obligation, 6,10 %, découlant d'un contrat de location-acquisition, remboursable par versements mensuels de 5 \$, échéant en février 2013	<u>53</u>	<u>108</u>
Total des obligations découlant de contrats de location-acquisition	<b>53</b>	165
Moins la tranche échéant à moins d'un an	<u>53</u>	<u>112</u>
	<b>- \$</b>	<b>53 \$</b>

**9. APPORTS REPORTÉS**

Afférents aux fonds détenus en fiducie

Les apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie représentent la totalité des fonds détenus en fiducie pour le compte de tiers.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Solde au début	<b>33 472 \$</b>	25 544 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	<b>10 987</b>	14 414
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	<b>35</b>	257
Moins les décaissements effectués au cours de l'exercice	<u>(11 745)</u>	<u>(6 743)</u>
	<b>32 749 \$</b>	<b>33 472 \$</b>

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**9. APPORTS REPORTÉS (suite)**

Afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent le montant non amorti et le montant inutilisé des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus à l'état des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Solde au début	430 454 \$	394 235 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	33 071	57 526
Moins l'amortissement du matériel	(7 094)	(7 137)
Moins l'amortissement des bâtiments	(15 455)	(14 170)
	<u>440 976 \$</u>	<u>430 454 \$</u>

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Montant non amorti des apports afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	402 350 \$	397 608 \$
Montant inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles	38 626	32 846
	<u>440 976 \$</u>	<u>430 454 \$</u>

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**10. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL**

L'Hôpital définit le capital comme étant les actifs nets non affectés et les actifs nets investis en immobilisations corporelles. L'Hôpital a actuellement une insuffisance cumulée de ses actifs non affectés résultant des opérations passées. Cette insuffisance diminuera au fur et à mesure de la rentabilisation des opérations. Une fois l'insuffisance des actifs nets non affectés éliminée, l'objectif de l'Hôpital en ce qui a trait aux actifs nets non affectés consistera à financer ses opérations futures. Les actifs nets investis en immobilisations corporelles ont pour but de financer l'acquisition antérieure des immobilisations requises à des fins opérationnelles.

L'Hôpital n'est pas assujéti à des exigences de capital imposées de l'extérieur et sa stratégie globale en matière de capital reste inchangée par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2011.

**11. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

L'investissement en immobilisations est calculé ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Immobilisations corporelles	642 877 \$	622 497 \$
Sources de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(402 350)	(397 608)
Dette à long terme (note 7)	(10 345)	(10 468)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 8)	(53)	(165)
	<u>230 129 \$</u>	<u>214 256 \$</u>

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**11. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

La variation nette de l'investissement en immobilisations est déterminée ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>81 584 \$</b>	106 725 \$
Montants financés par les apports reportés	<b>(27 291)</b>	(54 813)
Produit de l'aliénation du matériel	-	(10)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	(25)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<b>22 549</b>	21 307
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(61 204)</b>	(55 487)
Remboursement de la dette à long terme	<b>1 408</b>	1 389
Montant financé par la dette à long terme	<b>(1 285)</b>	-
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	<b>112</b>	329
	<b>15 873 \$</b>	<b>19 415 \$</b>

Les placements détenus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles proviennent de fonds reçus et affecté aux dépenses en immobilisations. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital et classés comme étant à long terme car les sorties de fonds connexes ne sont pas prévues pour se produire d'ici un an.

**12. RÉGIME DE RETRAITE**

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le "régime"). Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées au régime durant l'exercice, par l'Hôpital au nom de ses employés, s'élevaient à 50 924 \$ (45 944 \$ en 2011) et sont incluses à l'état des résultats.

La charge de retraite représente le montant qui, selon les meilleures estimations de l'administrateur du régime et de ses actuaires, sera suffisant pour fournir un niveau de certitude élevé que les prestations seront entièrement financées par l'actif de la caisse de retraite au moment de la retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif de capitalisation consiste à faire en sorte que le pourcentage des cotisations que l'employeur verse au régime demeure constant par rapport aux cotisations versées par les employés.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 12. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être importants et toute différence doit généralement être financée par les employeurs membres. L'évaluation actuarielle triennale la plus récente du régime date du 31 décembre 2010 et indique que le régime est entièrement capitalisé.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, de la dette bancaire et de la somme à payer à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa, se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à échéance de ces instruments. La juste valeur de la dette à long terme ne diffère pas substantiellement de la valeur comptable.

Il est impossible de déterminer la juste valeur des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles en raison de l'absence de modalités de remboursement fixes.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucun coût explicite, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable. Sauf indication contraire, la direction estime que l'Hôpital n'encourt pas de risque important de taux d'intérêt ou de change découlant de ces instruments.

#### *Risque de crédit*

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs.



# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 14. ORGANISMES APPARENTÉS

#### La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la "Fondation"), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 11 608 \$ (18 291 \$ en 2011). Au 31 mars 2012, l'Hôpital avait une subvention pour immobilisations corporelles de 6 261 \$ (9 015 \$ en 2011) à recevoir de la Fondation et une somme à recevoir de 531 \$ pour le fonds de dotation (350 \$ en 2011). De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

#### L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa ("l'Institut"). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2012, l'Hôpital avait une subvention pour immobilisations corporelles de 9 873 \$ (nul \$ en 2011) à recevoir de l'Institut et un débiteur opérationnel de 1 851 \$ (1 884 \$ en 2011) à recevoir de l'Institut. Au cours de l'exercice 2012, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 4 352 \$ (4 793 \$ en 2011) pour son fonctionnement. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 150 \$ (150 \$ en 2011) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état des résultats.

#### Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient un intérêt économique dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les "sociétés auxiliaires") et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation. Les sociétés auxiliaires ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires sont des organismes exonérés d'impôt qui ont été constitués en vertu des lois de l'Ontario.

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**14. ORGANISMES APPARENTÉS (suite)**

Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa (la "Corporation"), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux résidents de l'Hôpital. La somme à payer à la Corporation, totalisant 4 565 \$ (4 212 \$ en 2011), porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,85 % et est payable sur demande et n'est assortie d'aucunes modalités fixes de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats condensés des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Bilan</b>		
Total de l'actif	<b>7 486 \$</b>	6 145 \$
Total du passif	<b>106 \$</b>	205 \$
Actif net	<b>7 380</b>	5 940
	<b>7 486 \$</b>	6 145 \$
<b>Résultats des activités</b>		
Total des revenus	<b>2 724 \$</b>	3 349 \$
Total des dépenses	<b>1 284</b>	1 431
Excédent des revenus sur les dépenses	<b>1 440 \$</b>	1 918 \$
<b>Flux de trésorerie</b>		
Exploitation	<b>2 037 \$</b>	417 \$
Investissement	<b>(81)</b>	(106)
Flux de trésorerie de l'exercice	<b>1 956 \$</b>	311 \$

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 14. ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. ("SAH") et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. ("SLHRO"). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2012, l'Hôpital avait une participation financière de 3 557 \$ (3 496 \$ en 2011) dans l'actif net total de 5 774 \$ (5 639 \$ en 2011) de SAH. La participation financière correspondante dans les SLHRO était de 7 143 \$ (6 518 \$ en 2011) du total de l'actif net de 12 428 \$ (11 412 \$ en 2011).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2012, l'Hôpital a versé 1 463 \$ (1 253 \$ en 2011) aux SAH pour des services alimentaires et 9 400 \$ (8 914 \$ en 2011) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état des résultats.

Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario ("ALREO"). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

L'Hôpital d'Ottawa a conclu un contrat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario pour faire construire un laboratoire régional, ce qui comprend un investissement dans des biens d'équipement. Au 31 mars 2012, l'Hôpital d'Ottawa avait terminé le projet à un coût total de 25 376 \$ dont 7 834 \$ (7 834 \$ en 2011) doit être assumé par l'ALREO. En échange de cet investissement dans des biens d'équipement, l'ALREO sera autorisé à occuper les locaux, selon les dispositions prévues aux ententes d'utilisation des locaux par les membres.

Au 31 mars 2012, l'Hôpital d'Ottawa avait une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 7 834 \$ (7 834 \$ en 2011) et un débiteur opérationnel à recevoir de 1 119 \$ (13 \$ en 2011).

**L'HÔPITAL D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires**  
de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

**14. ORGANISMES APPARENTÉS (suite)**

Champlain Health Supply Services

L'Hôpital est membre fondateur des Champlain Health Supply Services ("CHSS"). Les CHSS ont été mis sur pied afin d'offrir des services partagés aux hôpitaux de la région de Champlain pour fournir des ressources, de l'approvisionnement et de la logistique. Dans le cadre de l'accord de paiements de transfert conclu entre le ministre des Finances et les CHSS, chacun des hôpitaux membres est tenu de financer jusqu'au 31 décembre 2011 une partie des activités de démarrage et de développement des CHSS au moyen de paiement en espèces et d'apports en nature.

Au 31 mars 2012, l'Hôpital avait un montant à payer de 560 \$ (un montant à recevoir de 503 \$ en 2011) aux CHSS pour les dépenses payées par les CHSS au nom de l'Hôpital.

**15. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Placements à court terme	245 \$	53 \$
Débiteurs	4 532	461
Stocks	(323)	(176)
Frais payés d'avance	488	(1 018)
Créditeurs et charges à payer	<u>23 336</u>	<u>12 487</u>
	<u><b>28 278 \$</b></u>	<u><b>11 807 \$</b></u>

**16. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES**

La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a habituellement des litiges en cours ou possibles en tout temps. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2012, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

# L'HÔPITAL D'OTTAWA

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012  
(en milliers de dollars)

---

### 16. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)

Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada ("HIROC"). HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2012.

Au 31 mars 2012, les SAH avaient un solde impayé de 6 796 \$ (8 715 \$ en 2011) sur une marge de crédit disponible de 9 806 \$ (10 300 \$ en 2011), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu à avancer des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2012, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 3 269 \$ (4 192 \$ en 2011). À la date du rapport de l'auditeur, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.

Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.

Au 31 mars 2012, des lettres de crédit totalisant 1 335 \$ (1 335 \$ en 2011) avaient été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.

# **L'HÔPITAL D'OTTAWA**

## **Notes complémentaires**

**de l'exercice clos le 31 mars 2012**  
**(en milliers de dollars)**

---

### **16. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)**

L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 18 953 \$ pour les travaux de construction en cours dans les biens immobiliers au 31 mars 2012 (73 051 \$ en 2011). Le coût d'achèvement estimé pour compléter ces immobilisations est de 46 354 \$ (28 064 \$ en 2011).

L'Hôpital a conclu un accord visant la mise à niveau de ses systèmes de laboratoire et il a comptabilisé au 31 mars 2012 une somme de 4 382 \$ (2 727 \$ en 2011). Le coût total de la mise à niveau est estimé à 1 281 \$ (2 937 \$ en 2011).

### **17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

L'Hôpital a conclu un accord officiel après le 31 mars 2012 avec l'ALREO pour transférer toutes les activités de laboratoire à l'ALREO. À partir du 1<sup>er</sup> avril 2012, un grand nombre d'employés de laboratoire non-médical sont devenus employés de l'ALREO. En conséquence de ce transfert, l'Hôpital achètera ses services de l'ALREO en 2013. Tout équipement de laboratoire existant demeure la propriété de l'Hôpital et sera loué gratuitement à l'ALREO. Tout équipement neuf sera acquis directement par l'ALREO lorsque nécessaire.

### **18. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.